



FEUILLE DE TARIF POUR L'ENTREPRENEUR À COURT TERME

Dépenses, fourchettes et plafonds admissibles de l'entrepreneur

Mis à jour le 1 avril 2021

Section 3a) i) Voyage - taux de kilométrage	
Province	Cents/km (taxes incluses)
Manitoba	49.5
Nouveau-Brunswick	52.0
Ontario	55.5
Québec	53.0
Section 3c) Meals and Incidentals per Diem	
Repas	\$ 94.85
Faux frais	\$ 17.30
Total quotidien des repas et des frais accessoires par jour	\$ 112.15

** Veuillez communiquer avec votre agent de contrat pour les tarifs d'entrepreneur à long terme